

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-224/SG/CG approuvant la délibération n° 73-2/CLR du 9 janvier 1973 du conseil d'administration de la Caisse locale de retraites. octroyant un prêt de 100.000.000 FD au T.F.A.I. pour l'édification de deux bâtiments à usage de logement au camp de la Garde territoriale .

n° 73-224/SG/CG

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
7 février 1973

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1973

Date du numéro
25 février 1973

TEXTE INTÉGRAL

Est approuvée la délibération n° 73-2/CLR du 9 janvier 1973 du conseil d'administration de la Caisse locale de retraites octroyant un prêt de 100.000.000 FD au Territoire Français des Afars et des Issas pour l'édification de deux bâtiments à usage de logement au camp de la Garde territoriale.